

# Journal des traducteurs Translators' Journal

## Une école de journalisme et de traduction

Jean-Marc Poliquin

---

Volume 5, numéro 2, 2e trimestre 1960

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1057923ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1057923ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Poliquin, J.-M. (1960). Une école de journalisme et de traduction. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 5(2), 39–44. <https://doi.org/10.7202/1057923ar>

## UNE ÉCOLE DE JOURNALISME ET DE TRADUCTION

Jean-Marc POLIQUIN\*, Ottawa

Le 28 septembre 1948, j'entrais au Bureau fédéral des traductions. Le 16 octobre 1959, je signais ma lettre de démission comme fonctionnaire de ce service. Je croyais changer de profession. Je me trompais. Plus le temps passe, plus je m'aperçois que le journaliste canadien-français, surtout s'il est appelé à présenter des nouvelles qui intéressent l'ensemble du Canada, rédige ses textes à partir de discours prononcés en anglais, à partir de communiqués rédigés en anglais pour la plupart, à partir de dépêches transmises par des agences anglaises de nouvelles.

Certes, la technique du reportage et les principes régissant la composition des éditoriaux ne se confondent pas avec les règles d'une bonne traduction; mais je constate de plus en plus qu'au départ, un *journaliste est d'abord un traducteur*. En tous cas, ce qui est sûr, c'est qu'au point de vue du style, de la forme littéraire des articles, une médiocre aptitude à traduire s'accompagne d'une médiocre aptitude à rendre compte des événements du monde anglo-saxon.

On peut en déduire tout de suite que la profession de traducteur présente bien des similitudes avec celle de journaliste. Permettez-moi de souligner les plus frappantes.

1. — Il y a d'abord *l'universalité des sujets à traiter*. Le traducteur de l'État est appelé un jour ou l'autre à transposer en français des textes qui émanent de l'un ou l'autre des dix-huit ministères fédéraux : Affaires extérieures, Finances, Anciens combattants, Transports, Défense nationale, Commerce, Justice, Revenu national, Agriculture, Citoyenneté et Immigration, Pêcheries, Travail, Postes, Mines et Relevés techniques, Santé nationale, Nord canadien et Ressources nationales, Production de défense, Travaux publics. Le journaliste n'a pas plus de chances, lui qui doit parler de sports, de finance, de cinéma, de théâtre, de politique, de radio-télévision, de lois qu'on applique et, plus encore, de lois qu'on enfreint.

Les connaissances que nous avons acquises au collège constituent une préparation non négligeable mais bien éloignée et bien insuffisante. Même une culture encyclopédique ne suffit pas à nous mettre à la hauteur de la situation. Lequel d'entre vous n'a pas constaté que les encyclopédies Larousse, Quillet et Clartés ne renferment pas les réponses à tous les problè-

---

\* M. Jean-Marc Poliquin est président de l'ATIO, ancien traducteur aux Débats et journaliste au *Droit*; voir compte rendu de l'ATIO, page 54.

mes de linguistique que se posent les traducteurs. Ici, je me rappelle la boutade d'un des plus brillants d'entre vous qui aime à redire, au terme de recherches infructueuses : «On ne trouve rien dans les encyclopédies».

2. — D'où la *nécessité* pour vous comme pour nous de *suivre l'actualité*. Le journaliste rédige des textes sur les événements qu'il peut observer par lui-même ; mais sur les faits qui se produisent hors de son champ d'observation, il doit se renseigner en lisant toutes sortes de publications. J'écris pour le *Droit*, mais ce journal ne me suffit pas ; je suis obligé de lire aussi la *Gazette* de Montréal, le *Globe and Mail* de Toronto, le *Times* de New-York, le *Monde* de Paris, la *Revue des deux mondes*, etc.

Les traducteurs qui veulent être compétents se trouvent astreints à des lectures aussi variées. Vu que les dictionnaires et les encyclopédies, à peine imprimés, sont déjà en retard sur les événements, le seul moyen de se tenir au courant c'est de lire sur tous les sujets, car, hélas, la culture littéraire la plus poussée, la plus raffinée, ne suffit pas. Racine, Flaubert, Proust et Montherlant mis ensemble ne parviennent pas à nous tirer d'embarras devant des textes anglais qui traitent de l'*equity financing of natural resources*, du *residual lending* de la Société centrale d'hypothèques et de logement, des *alternative arrangements* à conclure entre le dominion et les provinces, du *brinkmanship* et des *agonizing re-appraisals* de feu John Foster Dulles.

Quand j'étais traducteur au Sénat, il y a six ou sept ans, je me trouvais un jour à relire un texte traduit avec une personne qui connaissait à fond les oeuvres de Barrès, de Chateaubriand, de Mauriac et de Georges Duhamel ; elle se vantait aussi d'avoir lu dans l'original tous les romans de Walter Scott et de Dickens. Alors qu'elle me relisait à haute voix sa traduction d'un discours de Wishart Robertson, elle se trouva à me parler du «doyen» Acheson, qui était alors secrétaire d'État américain. «Dean est le prénom du monsieur en question», fis-je remarquer. Elle me répondit d'un ton tranchant : «Mais le contexte ne le dit pas !» «Oui, mais tous les journaux nous parlent à cœur de jour de ce fameux Dean Acheson». Avec une moue de dédain qui, aujourd'hui, m'offusquerait beaucoup plus qu'à l'époque, elle me dit aussitôt : «Pouah ! je ne lis pas les journaux. Ils sont écrits à la course par des incompetents !» — La dame en question, qui dissertait si bien de Rimbaud et de Baudelaire, ignorait pourtant des choses familières au lecteur du *Droit* et du *Citizen*.

3. — L'excellente dame avait pourtant raison sur un point : les journaux sont écrits à la course.

Nous travaillons dans un climat de fièvre. Combien de fois me suis-je fait dire au début : «Dépêche-toi. Les gars de l'atelier sont en colère. Ils attendent pour composer ton article.» Tout cela m'était dit sur un ton approprié, avec des jurons non moins appropriés. Pour ma part, je dois écrire dix articles par semaine : quatre billets, une revue de presse, trois chroniques de politique fédérale, deux éditoriaux, en plus de mon article pour la page littéraire. Pour me tenir au courant, je dois au préalable feuilleter la *Gazette*, le *Globe* et le *Devoir*, parcourir au moins en diagonale le *hansard* de la Chambre des communes, le *hansard* du Sénat, les rapports des comités parlementaires, enfin jeter un coup d'oeil sur les communiqués

presque tous rédigés en anglais du Congrès du travail, de la Fédération libérale, de l'Association conservatrice, du PSD, du Bureau de la statistique, du Cabinet du premier ministre.

Mon père, à qui j'énumérais ces diverses besognes assommantes, s'exclama : « Ben ! retourne au gouvernement. Tu serais aussi bien payé, puis t'aurais rien à faire ». Hélas ! dans les bureaux de traduction, ceux que je connais du moins, — Travaux publics, Agriculture, Statistique, Débats de la Chambre ou du Sénat, — tout le monde est surchargé de travail. Le plus souvent, les traducteurs travaillent sous tension. Ils sont débordés de besogne eux aussi.

4. — Ce qu'il y a de déprimant pour les uns comme pour les autres, c'est de se voir en butte aux critiques.

Tout le monde est convaincu que, le plus souvent, les journalistes rapportent les événements de travers ; quand ils sont intéressants à lire, c'est parce qu'ils exploitent le sensationnel, et quand ils sont ennuyeux, c'est, paraît-il, parce qu'ils manquent d'imagination pour dégager l'aspect sensationnel que recèle le plus humble événement.

Les éditorialistes canadiens-français sont exposés à un autre reproche, auxquels ils ne peuvent échapper. Quand ils écrivent un bon article, ils se font dire : « Tu as pris ça dans le *Time* » ; quand ils écrivent un mauvais article, ils se font dire : « Donne-toi donc la peine d'imiter les journalistes anglais, eux ils savent intéresser le lecteur ».

Les traducteurs ne sont pas mieux partagés, en ce qui concerne la critique. Sous peine de passer pour crétins, ils sont censés donner une claire version d'un original obscur, transposer en prose non indigne de Valéry le slang d'un cow-boy de l'Ouest, qui est devenu député comme on devient boîteux, c'est-à-dire par accident, traduire en phrases courtes et nerveuses comme on en trouve dans les lettres de Voltaire des textes législatifs pleins de phrases interminables. S'ils n'y réussissent pas, les profanes, c'est-à-dire 99 p. 100 de la population, les critiqueront.

5. — Le statut mondain, ou, selon l'expression de Proust, le « coefficient social » des traducteurs et des journalistes s'en ressent beaucoup. J'en ai eu la preuve récemment.

La semaine dernière j'ai rencontré deux de mes anciens professeurs. Le premier m'a dit : « Je ne peux pas comprendre comment un véritable intellectuel peut rester dans la traduction ». L'autre, aussi plein de tact, m'a dit : « Au nom du ciel, as-tu envie de rester dans le journalisme. Il me semble que tu es plus sérieux que cela ».

Dans les salons, aussi bien que dans les cénacles académiques, la profession de traducteur et celle de journaliste obtiennent une cote assez basse, comparativement aux médecins, aux avocats, aux ingénieurs et aux chimistes.

Dans le temple de la culture, les Diafoirus et les vedettes du prétoire font figure de pontifes ; avec un peu de chance, nous pourrions y tenir le rôle des enfants de chœur.

6. — Notre *statut professionnel* n'est pas plus reluisant. Celui qui est autorisé à exercer le droit ou la médecine peut brandir un parchemin,

mais ni le traducteur ni le journaliste ne sont obligés d'avoir fait un stage à l'université après le baccalauréat.

Aussi, le public a-t-il l'impression qu'au sortir de l'école secondaire un élève peut prétendre devenir traducteur ou journaliste. Ce qui est arrivé de fait, c'est que des candidats sans diplôme, mais très intelligents et très studieux, ont fait meilleure figure dans l'une ou l'autre de ces carrières que des sujets très instruits mais peu intelligents. Que voulez-vous ? Il y a des ânes diplômés, comme il y a des génies sans diplôme, mais cela reste l'exception. La règle générale, c'est que le degré d'instruction conditionne le niveau de la compétence et de l'avancement. Mais ce qui, précisément, répand de fausses idées sur notre statut professionnel, c'est le fait que, pour toutes sortes de raisons, l'autodidacte peut porter à un sommet l'art du reportage et de la traduction, mais qu'il ne sera jamais admis à exercer les professions libérales où l'on n'entre qu'au terme d'études dirigées par des professeurs.

7. — Notre *rémunération* s'en ressent.

Pendant des années, le journaliste a été considéré par l'éditeur comme un mal nécessaire. Depuis que les quotidiens et les hebdomadaires vivent des «petites annonces», et pas seulement des abonnements, le propriétaire de journal a eu tendance à juger que le nouvelliste a simplement pour tâche de mettre du piment dans une salade de réclame, de mettre une mince couche de nourriture solide dans un sandwich d'annonces. «Tu vas travailler dur et tu ne seras guère payé, mais tu vas te faire connaître et plus tard, si tu sais rendre service aux députés et aux ministres, tu décrocheras une belle sinécure». C'est en somme le langage que le propriétaire de journal tenait au nouveau journaliste.

La situation a changé depuis que Jean-Louis Gagnon a pris la direction de la *Presse*. Il a dit au bureau d'administration : «Commençons par bien payer les journalistes. Ils vont travailler mieux et davantage». Cette initiative de Gagnon est un des éléments à l'origine du fait que *la Presse* a un tirage de 270,000 par jour et du fait que les autres propriétaires de journaux se montrent plus conciliants dans les pourparlers de salaires.

Quant à la rémunération des traducteurs, il suffit de rappeler un état de choses qui en dit long. A la Chambre des communes, les sténographes gagnent 500 dollars de plus par année que les traducteurs classe 5. Les instances soumises sur ce point à la Commission du service civil et au Conseil du trésor n'ont rien donné; la Commission et le Conseil placent pratiquement un bon sténographe au-dessus d'un bon traducteur.

8. — C'est d'autant plus déplorable que cela révèle une ignorance du rôle quotidien que les traducteurs et les journalistes remplissent à l'égard de la *culture* de leurs compatriotes. La langue que parlent les Canadiens français rejoint d'abord une tradition orale, mais elle s'enrichit tous les jours, ou en tous cas, elle devrait s'enrichir, de l'appoint que lui fournissent les journaux; d'autre part, étant donné que presque toute la nouvelle internationale et presque toute la nouvelle nationale sont relayées par des agences de presse anglo-saxonnes, 5 millions de nos compatriotes parcourent régulièrement des textes traduits. Voilà pourquoi un éminent spécialiste

que vous connaissez tous a déclaré un jour qu'à un certain niveau notre français au Canada est une langue de traduction ; j'ajouterais que le journal en est le principal véhicule.

9. — Le journaliste et le traducteur sont d'ailleurs engagés sur une *voie à sens unique*. Nous passons notre temps à dire à nos compatriotes ce que disent ou font les Anglais et les Américains.

Grâce à l'Agence France-Presse, deux ou trois quotidiens reçoivent des dépêches composées directement en français. Mais attention, n'exagérez pas. A Ottawa, à Londres et à Washington, les bureaux de France-Presse rédigent des textes à base de traduction eux aussi. Vous n'avez qu'à lire les textes de Jean Grand-Landeau et d'Henri Pierre pour vous en convaincre.

10. — Remarquez que c'est peut-être inévitable. Nous *travaillons essentiellement sur la pensée d'un autre*. Nous sommes des intermédiaires par vocation. Le journaliste, c'est Pierre qui raconte à Paul les dits et faits de Jacques, ou vice versa, tout comme le traducteur raconte au lecteur ce qu'a dit l'auteur de l'original.



De ces dix points de ressemblance entre le travail du journaliste et celui du traducteur, je voudrais tirer une conclusion qui sera à son tour la prémisse d'autres raisonnements que je vous invite à faire avec moi.

Je voudrais en effet conclure à la nécessité de fonder une École de journalisme et de traduction, à l'université d'Ottawa. Avant de reconnaître le bien-fondé de cette conclusion, vous allez sans doute me poser bien des questions ; j'en devine déjà quelques-unes et je vais y répondre tout de suite.

a) Est-ce possible, au point de vue académique, de grouper deux sciences différentes dans une même École ou Faculté ? Certainement, tout comme la Faculté de droit prépare des notaires et des avocats, tout comme la Faculté des sciences prépare des chimistes et des physiciens, tout comme la Faculté des sciences sociales prépare des économistes et des sociologues proprement dit.

b) Pourquoi grouper journalisme et traduction ? En raison de leurs ressemblances, de la similitude de leurs exigences et de leurs préoccupations. Pour *une raison pratique* aussi : parce que le recrutement des élèves s'opérerait dans un plus large secteur de la population étudiante et ouvrirait la voie à plus d'emplois.

c) Quels obstacles compliqueraient la fondation de cette école ? Personnellement, je n'y vois que des obstacles d'ordre psychologique ; il s'agirait au préalable de secouer l'apathie et le septicisme des partisans de la routine qui croient que les ornières sont faites pour s'y enfoncer.

d) Comment procéder ? En construisant sur les bases qu'ont jetées MM. Daviault, Beauchamp et Saint-Arnaud. (M. Beauchamp a aujourd'hui pour successeur M. Denys Goulet, comme la plupart d'entre vous le savent.) Ces messieurs ont posé les pierres d'attente sur lesquelles nous allons construire.

Ces trois cours visent à donner les principes généraux, à dispenser la formation fondamentale. On pourrait y ajouter une série de cours spéciaux répartis sur trois ans; la première année aboutirait au baccalauréat avec spécialisation en journalisme ou en traduction, la deuxième à la maîtrise, et la troisième permettrait de terminer la scolarité qui s'impose avant la présentation de la thèse de doctorat.

e) Comment élaborer le programme d'études de l'École de journalisme et de traduction ? J'emploie le mot traduction au sens large, qui englobe aussi l'interprétariat. En s'inspirant des annuaires de l'École de journalisme de l'université Carleton, de l'École de journalisme de la Western Ontario University, de l'École de traduction et d'interprétation de l'université de Montréal, comme de l'École de Genève.

f) Où trouver les professeurs ? Eh bien, pour les cours de littérature anglaise et de littérature française ainsi que pour les cours de linguistique, retenir les services des professeurs déjà reconnus, par exemple, M. Emmett O'Grady pour l'anglais, M. Jean Ménard pour le français, M. Spekkens, pour la linguistique.

Quant aux cours spéciaux, faire donner des séries de leçons par les différents chefs des services de traduction, à Ottawa, pour ce qui est de la traduction, et par les journalistes spécialisés, pour ce qui est du journalisme.

g) Est-ce que l'École préparerait également à la carrière de journaliste et à celle de traducteur ? Non. Disons que les deux tiers des cours seraient les mêmes, et que les autres cours seraient strictement adaptés à chacune d'elles. Le candidat les choisirait en fonction de sa spécialisation finale.

h) Qui serait le doyen de l'École ? C'est évidemment le surintendant actuel du Bureau des traductions qui serait tout désigné pour cette tâche, vu qu'il a inauguré ces cours à l'université d'Ottawa et vu, d'autre part, que le gouvernement fédéral l'a chargé officiellement de recruter des traducteurs pour les services de l'État.

i) Quand commenceraient ces cours ? En septembre 1960 ou en septembre 1961. Les cours réguliers se donneraient le jour, mais il y aurait aussi des cours du soir, comme pour les autres écoles et facultés.

Mes chers amis, une multitude de problèmes surgiront et se régleront si nous avons de la persévérance et le sens du compromis. J'ose croire que l'ATIO aura l'honneur d'être la meilleure collaboratrice de l'université d'Ottawa dans cette fondation qui relèvera le statut social et professionnel des journalistes et des traducteurs.

